

AR Prefecture

016-200054047-20240212-2024_02_12_18-DE
Reçu le 13/02/2024
Publié le 13/02/2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater la dépense d'investissement selon le détail ci-dessous :

section	opération	imputation	montant	travaux réalisés en urgence
investissement	372	2313	24 906,42 €	remplacement réseau chauffage entre la chaufferie bois et la sous-station de l'école Chantefleur

Le conseil municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 13 février 2024



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

